

vous ne vous êtes pas présenté dans les délais prescrits.

**Imposition :** Les ententes fiscales entre les pays sont complexes. Si vous avez la double citoyenneté, vous pourriez avoir des obligations fiscales des deux côtés. Vous devriez en discuter avec un conseiller fiscal ou un conseiller juridique.

**Voyages :** Si vous voyagez avec deux passeports, vous pourriez faire l'objet d'une surveillance plus étroite de la part des agents de l'immigration ou du personnel de sécurité. Vous risquez d'être interrogé s'il manque des tampons d'entrée ou de sortie et aussi sur les raisons pour lesquelles vous voyagez avec deux documents. Dans certains pays, le second passeport risque d'être confisqué et vous pourriez avoir une

À la fin de ses études, un jeune Canadien s'est rendu pour la première fois à Singapour, pour rendre visite à sa famille.

Il ne s'attendait pas à être arrêté à la frontière et enrôlé de force dans l'armée. Parce qu'il était binational, les agents du consulat canadien n'ont pas pu l'aider. À Singapour, il était considéré comme un ressortissant singapourien.

amende; votre départ du pays pourrait même être retardé.

**Mariage, divorce et garde des enfants :** Le Canada reconnaît la légalité des mariages contractés à l'étranger. Cependant, les mariages canadiens ne sont

De nombreux pays exigent de leurs ressortissants qu'ils entrent sur le territoire national et en sortent avec un passeport du pays.

Un couple binational polonais-canadien est entré en Pologne avec des passeports canadiens pour une urgence familiale. Comme ils ne s'étaient pas munis de passeports polonais valides, au moment de repartir, ils ont dû d'abord obtenir des passeports polonais, ce qui a pris plusieurs semaines. Du fait de ce retard, ils ont failli perdre leurs emplois au Canada.